

CONSEIL DE VILLE

mardi 4 octobre 2016

Introduction par R. Urru

Madame le Maire et Raoul Urru, adjoint à la vie associative et à la citoyenneté, ouvrent la séance dont la première partie sera principalement consacrée au budget participatif avec la présentation des sept projets déposés par les habitants. En seconde partie, seront abordés les points sur les collectifs et ensuite les informations de la Ville.

Lors du conseil de ville du 4 juillet dernier, Madame le Maire avait annoncé le lancement du budget participatif comme d'autres villes en France l'ont déjà fait (par exemple: Paris, Metz, Grenoble...).

R. Urru rappelle l'objectif de ce processus qui est un approfondissement du conseil de ville et qui permet aux habitants de participer à la répartition des ressources publiques.

Suite à la réunion de ce soir, les porteurs de projets travailleront avec les élus et les techniciens à la co-construction du 12 octobre au 25 novembre.

Les projets réalisables seront présentés au conseil de ville du 6 décembre et soumis au vote des habitants du 7 au 20 décembre.

Les résultats de ce vote seront annoncés lors des vœux aux habitants le samedi 7 janvier 2017.

Partie I – Budget participatif

R. Urru invite les habitants à s'installer autour des porteurs de projets afin d'échanger avec eux.

Présentation des sept projets

Création d'un espace de récupération/vente

Porteurs du projet : P. Pellegrini, Hélène Cipra, Chantal Gervasoni.

L'objectif est de créer un entrepôt/atelier afin de collecter, stocker divers matériaux récupérés (auprès des entreprises, des habitants...) pour les recycler et/ou les reconditionner dans le but de :

- les proposer à la vente auprès des écoles, des particuliers, de personnes créatives à la recherche de matière première, de groupes ayant des besoins de décoration (prix bas simplement pour amortir le coût des transports et des conditionnements)...,
- les utiliser pour des créations originales pour toutes sortes de festivités,
- animer des ateliers créatifs en utilisant les matériaux récupérés et rédiger des tutoriels,
- sensibiliser le public à la récupération et à la possibilité d'une seconde vie des objets,
- disposer d'un espace à caractère artistique avec des matériaux récupérés.
- Permettre à tous de réutiliser des matériaux ou objets qui sont jetés habituellement et les proposer à la vente.
- Valoriser cette récupération par des créations.

Une interaction est possible avec le projet de l'Atelier du faire. Il restera à définir un statut juridique. Ce projet permettra peut-être la création d'un emploi.

Aménagement du stade Bel Air

Les porteurs de ce projet n'étant pas présents, ce projet est annulé comme indiqué dans le règlement.

Aménagement du rucher des Arcelles

Porteurs du projet : Isabelle Mantoz, Annick Welch

Le but est de sensibiliser les habitants sur la biodiversité, et à la nécessité de protéger les butineurs.

Ces porteurs de projet proposent de travailler avec l'Atelier du faire pour créer un espace convivial autour du rucher en proposant d'installer des tables de pique-nique (récupération de palettes) et des bacs de plantations mellifères afin que les gens puissent s'asseoir lors de leur balade. Il faudrait également faire un fléchage pour les balades, créer un point d'eau, peindre le mobilier avec de la peinture naturelle, faire analyser le sol, créer un lieu d'exposition sur la biodiversité, créer une table d'orientation pour les enfants du périscolaire et installer un panneau avec des informations sur les abeilles. Ce projet pourrait également permettre la création d'un parc fleuri et un potager où auront lieu des ateliers participatifs.

Vide grenier à domicile

Porteurs du projet : Joséphine Bugli, Sarah Routin

Organisation d'un vide grenier à domicile sur le quartier du bourg (principalement avenue de la République, place, vieux bourg) en permettant aux riverains de s'installer devant chez eux pour céder à moindre coût leurs "encombrants".

Ce projet permettra de récolter de l'argent qui sera reversé aux associations qui accompagnent les personnes en difficulté. Il pourra également permettre de se faire rencontrer les habitants d'un même quartier. Seuls les habitants du quartier pourront mettre en vente leurs objets.

Ce vide grenier pourrait avoir lieu le jour de la fête des voisins par exemple.

Course d'orientation patrimoniale

Porteurs du projet : Joséphine Bugli, Sarah Routin, Françoise Boudier, Pierre Perroux

Organisation d'une course d'orientation avec une dimension patrimoniale et intergénérationnelle.

Ce projet consisterait à faire participer ensemble des jeunes et des moins jeunes dans le cadre d'une activité à dimension patrimoniale, historique et sportive. Chaque personne à son niveau pourrait permettre à son équipe de pouvoir arriver au bout d'une course d'orientation où les points relais seraient en lien avec l'histoire ou le patrimoine d'Eybens.

Ce projet permettra de promouvoir la découverte des activités des associations et des collectifs eybinois par le biais des points relais (ruchers, incroyable comestibles, associations sportives, ...).

Voir s'il est possible d'utiliser le «géocaching» via l'association Savoir numérique qui travaillerait le projet avec les enfants.

Atelier du faire

Porteur du projet : Bernard Raffard, Anita Petrowiltch

Ce projet propose de créer un espace de construction, d'accueil et de rencontres adapté au rythme des personnes, ouvert au public (retraités, sans emploi...) situé à la Maison des associations, avec pour objectif la création de lien social et la mise en valeur des initiatives locales pour le «faire ensemble». Il pourra être un lieu d'échange, de partage de compétences et de savoirs faire inter habitants, évolutif, adaptable aux projets, aux lieux et aux personnes favorisant ainsi la réciprocité.

Il permettrai le co-accompagnement des initiatives portées individuellement et collectivement par les habitants ou les associations.

L'objectif est d'être en adéquation avec la valorisation de l'éco citoyenneté par la construction d'objets à partir de matériaux de récupération.

Possibilité de regrouper ce projet avec le projet «création d'un espace de récupération/vente».

Jardin collectif René Char

Porteur du projet : Jacque Penin, Hélène Joseph, Annick Demongeot

L'objectif est de créer un lien social autour du jardinage, en lien avec les enfants du périscolaire, l'épicerie Pain d'épices et l'OME.

L'idée serait de se rapprocher de l'équipe d'animateurs du périscolaire, pour que les enfants puissent participer à l'aventure du jardinage.

Ils seraient ensuite de bons ambassadeurs auprès de leurs familles, hors temps scolaire, pour présenter les fruits de leur travail.

La plate-bande qui borde la rampe d'accès à l'école pourrait être investie de plantes aromatiques, ou de framboisiers qui régaleront les petits écoliers à la rentrée des classes.

Compte tenu de la proximité des jardins familiaux de l'OME, les apprentis jardiniers pourront profiter de l'expérience des jardiniers confirmés et également de plants surnuméraires produits dans leur serre.

Achats prévus : tuyau d'arrosage de 25 mètres, pistolet-arrosoir multifonctions, arrosoir de 12 litres, serfouette, fournitures framboisiers, plants, et panneau d'informations (environ 200€).

Partie II – Point sur les collectifs / concertations élus-habitants

● **Atelier du faire**

Bernard Raffart et Sonia Ageron, présidente de l'association AILE, présentent le projet d'un réveillon solidaire. Ce projet a réussi à fédérer sept autres associations de la commune qui ont décidé de travailler ensemble pour proposer un moment convivial à des personnes en difficulté. Ils invitent toute personne intéressée à se joindre à eux.

Contact : bern38700@hotmail.fr

● **Conseil de quartier sud-est**

Depuis la reprise du conseil de quartier «nouvelle formule» en mars dernier, les membres de ce groupe constate l'absence de participants. Ils ont donc décidé de dissoudre le conseil de quartier et de continuer de travailler sous la forme de collectifs.

● **Conseil de quartier sud-ouest**

Intervention de M. David : *«le conseil de quartier s'est réuni le 5 septembre pour faire le point à ce sujet à l'initiative de Bernard HAGUET son Président, cela pratiquement à mi-mandat municipal. Ils ont une vocation généraliste, ils s'adressent aux habitants pouvant s'intéresser à l'ensemble des problèmes de toute nature qui se posent dans leur quartier (fonctionnement, maintenance et aménagement des espaces et des équipements, vie sociale, sécurité, vie scolaire).*

Tous ces problèmes sont liés et il est indispensable qu'un citoyen en ait une approche globale. Le choix de la politique de citoyenneté et de démocratie participative de la municipalité est différent. Il consiste, pour traiter d'un certain nombre de problèmes, de susciter la création de collectifs spécialisés, d'une durée variable.....ce qui entraîne une segmentation du citoyen. C'est ainsi que chaque fois que le CQ signale un problème à traiter, la municipalité créé un collectif spécifique dont par la suite nous n'avons plus de nouvelle. Ainsi le conseil de quartier est vidé de sa substance. Nous avons essayé par la suite d'inciter les membres de ces collectifs à venir informer le conseil de quartier des suites.....pour la plupart en vain. Compte tenu de la spécificité du conseil de quartier, son nom ne peut pas être confondu avec un collectif quelconque. Il doit être conservé.

Le Conseil de Quartier Sud Ouest, réuni le 5 septembre, constate que, dans les conditions actuelles, il ne lui est plus possible de remplir sa mission. De ce fait Bernard HAGUET remet sa démission de Président. Il

propose d'élire un nouveau Président. Après un large tour de table des membres présents, aucun candidat n'a voulu se présenter.

Dans l'attente des propositions de la nouvelle politique de citoyenneté que la municipalité doit prochainement proposer en Conseil Municipal, le conseil de quartier décide de "se mettre en veilleuse en espérant des jours meilleurs".

Madame le Maire remercie M. Haguet pour son implication et son investissement tout au long de ces années.

- **Collectif de quartier Nord**

Lors de la réunion du conseil de quartier Nord du 1^{er} septembre, aucun nouveau nom n'a été retenu. Bernard Alba précise qu'il n'est pas question d'adopter le nom de collectif car il ne correspond pas à l'objectif d'un conseil de quartier. En effet, les membres du conseil de quartier considèrent que rien ne justifie le changement d'appellation et ils souhaitent garder le même périmètre d'intervention. Cette question sera à nouveau abordée lors de la prochaine réunion du conseil de quartier, le 6 octobre et, en attendant, il est décidé d'utiliser le terme «habitants du quartier Nord».

Concertations élus-habitants

- **Antennes relais**

N. Richard et P. Bejjaji :

Concernant les antennes relais nous avons prévu de rencontrer les membres du collectif début novembre. C'est ce que nous avons indiqué à ses membres qui étaient là en début de soirée.

Il est important de préciser antennes relais au pluriel car les projets d'implantation d'antennes relais concernent plusieurs sites sur la commune et pas seulement le site situé à côté du réservoir du Sabot.

Nous souhaitons débattre avec les habitants de ce sujet et élaborer avec eux une charte relative aux implantations 4G sur l'ensemble de la commune.

A Pirrello : pourra t-on prévoir un retour sur ce sujet, lors du prochain conseil de ville ?

Contact : collectifantennesrelaisybens@gmail.com

Partie III - Appel à projets, nouvelles idées ou nouveaux collectifs d'habitants

RAS

Partie IV – informations de la Ville

- **Projet du Val**

P Bejjaji : Le projet du Val a pris du retard en raison des études techniques en cours sur les travaux pour l'installation de la fibre optique sur le terrain. Ces études sont coordonnées avec celle de la Métropole.

- **Concertation de la Métropole**

F Mégevand :

«Cœur de ville, cœurs de Métropole» est une démarche proposée par la Métropole visant à améliorer la qualité de vie et à faciliter les échanges et réaménager le centre-ville de Grenoble, élargir la zone piétonne, créer un réseau express pour les cycles,... Il s'agit de favoriser un partage équitable de l'espace public pour tous modes de déplacements (transports en commun, voiture, vélo, marche...). Cela suppose une modification de plan de circulation.

Un dossier expliquant ce projet sera disponible à l'accueil de la mairie pour les personnes qui souhaitent le consulter et déposer leurs remarques. Plusieurs réunions seront programmées dans l'agglomération sur ce sujet. La ville relayera les informations sur ce projet sur le site internet.

«Coeurs de ville, Coeurs de Métropole» vise à améliorer la qualité de vie et à faciliter les échanges dans les centres-villes des communes de la Métropole en favorisant un partage équitable de l'espace public pour tous modes de déplacements (transports en commun, voiture, vélo, marche...) , en redynamisant le commerce de proximité et en créant des espaces agréables de convivialité.

A Pirrello : comment rendre ce projet accessible dans d'autres lieux de la commune ?

F Mégevand : la ville est le relais de la Métro qui organise plusieurs réunions dans l'agglomération sur le sujet. Si nous disposons de plusieurs dossiers, nous pourrions les mettre dans les équipements. Mais le dossier est volumineux, il sera en tout cas consultable en mairie. Nous mettrons toutes les informations nécessaires sur le site de la ville pour accéder à ce document, les dates de réunions,...

- **Point sur les demandes d'habitants**

La ville reçoit entre 300 et 400 courriers par mois. Une dizaine de demandes concernent les services techniques. Les demandes sont essentiellement pour de l'éclairage public, le nettoyage des pistes cyclables (verres) et la taille des végétaux sur la commune qui gênent la circulation.

Une analyse plus précise sera possible lorsque l'outil de Gestion des Relations Citoyens sera installé.

Partie V – Questions libres

RAS

**PROCHAIN CONSEIL DE VILLE
MARDI 6 DECEMBRE salle du conseil**